

— COMMUNIQUÉ DE PRESSE —

Les membres de la Fédération Française des Télécoms s’engagent pour un temps d’écran raisonné et raisonnable chez les mineurs

Paris, le 5 octobre 2021,

Ce 5 octobre 2021, les opérateurs membres de la Fédération Française des Télécoms Altice-SFR, Bouygues Telecom et Orange ont signé le protocole d’engagement pour une utilisation raisonnée et raisonnable des écrans chez les mineurs en compagnie des pouvoirs publics, des associations et d’autres acteurs du numérique. Ce protocole fait suite à un premier engagement formalisé en janvier 2020 et visant à prévenir l’exposition des mineurs à la pornographie en ligne. Ces deux textes s’inscrivent dans une démarche d’accompagnement collectif de la parentalité en ligne, notamment caractérisé par le lancement en février dernier de la plateforme en ligne jeprotegemonenfant.gouv.fr.

Cette plateforme, réalisée sous la supervision de la FFTélécoms et alimentée grâce au concours de l’ensemble de l’industrie numérique et des associations, a pour but d’être un point d’entrée unique pour les parents qui chercheraient des ressources pour aborder la question du numérique avec leurs enfants. À l’heure actuelle, le site contient de multiples ressources sur les outils de contrôle parental, les solutions et les clefs de dialogue visant à éviter l’exposition des mineurs à la pornographie en ligne. Grâce au second protocole, une nouvelle version du site est prévue afin de fournir aux parents les ressources nécessaires à une gestion raisonnée de l’exposition des enfants aux écrans.

En effet, le temps passé devant les écrans est en augmentation constante, phénomène qui a été accentué par la crise sanitaire. L’enjeu est de taille pour les familles : comment créer un cadre favorisant l’apprentissage numérique, et la découverte des multiples facettes d’Internet sans prendre le risque de créer une addiction ? Grâce à ce partenariat renouvelé entre les opérateurs télécoms, les associations, l’État et les autres acteurs de l’industrie du numérique tels que les réseaux sociaux, les plateformes de vidéo ou les entreprises du jeu vidéo, des ressources ludiques et informatives seront mises rapidement à disposition des parents.

Arthur Dreyfuss, Président de la Fédération Française des Télécoms :

« La question de la parentalité numérique et des bons réflexes à adopter en ligne sont au cœur des actions des opérateurs depuis de nombreuses années. Dès 2006, nous nous étions engagés à fournir des solutions de contrôle parental gratuites pour les familles. Nous n’avons depuis eu de cesse que d’être présents, en ligne et en boutique, pour répondre aux questions des parents. Cet engagement, nous le renouvelons aujourd’hui auprès de tous et toutes. »

À propos de la Fédération Française des Télécoms :

Créée le 24 septembre 2007, la Fédération Française des Télécoms (FFTélécoms) réunit les opérateurs de communications électroniques en France. Elle a pour mission de promouvoir une industrie responsable et innovante au regard de la société, de l'environnement, des personnes et des entreprises, de défendre les intérêts économiques du secteur et de valoriser l'image de ses membres et de la profession au niveau national et international. Pour réaliser ses missions, la Fédération organise dans l'intérêt de ses membres, un dialogue structuré et constant avec l'ensemble des parties prenantes du secteur et de son environnement institutionnel et privé. Elle privilégie chaque fois que possible la régulation ouverte. Elle assure de façon exigeante la représentation du secteur sur les questions d'intérêt commun dans le respect absolu des règles de la concurrence en vigueur.

Contact presse : Alice Provost · Chargée de communication · aprovost@fftelecoms.org · 06 07 65 11 37